

EDITION DU SOIR

Seul Journal
Indépendant
Du Canada

LES EVEQUES

Et la question des écoles

C'est demain que part pour Saint-Basile l'excursion organisée par le R. P. Lacombe, O.M.I. Presque tous les évêques de cette province y assisteront.

LA CURE DE NOTRE-DAME

M. Troie entre en fonctions

M. l'abbé P. Troie, P.S.S., nommé hier la cure de Notre-Dame, est né à St-Jacques, de St-Jacques. Il a fait ses études classiques au collège de Montréal et a étudié la philosophie et la théologie au grand séminaire. Il fut ordonné prêtre à Paris.

M. l'abbé P. Troie, P.S.S., nommé hier la cure de Notre-Dame, est né à St-Jacques, de St-Jacques. Il a fait ses études classiques au collège de Montréal et a étudié la philosophie et la théologie au grand séminaire. Il fut ordonné prêtre à Paris.

LES TRAVAUX

Dans notre havre

A l'ouverture de la séance de la Commission du havre, hier après-midi, l'ingénieur en chef, a soumis le rapport suivant aux commissaires du havre:

Messieurs, J'ai l'honneur de vous communiquer le présent rapport, sur les différents ouvrages qui ont été faits pendant le mois de février.

Deux cents quarante-cinq tonnes ont été cassées durant le mois, dont un total, à la fin de février, de 713 tonnes; le nombre de blocs de pierre pour pavage, a été de 3,763.

La terre provenant des excavations dans la cité reçue et déposée dans la partie inférieure du Grand Pier, a été enlevée par 5,370 charrettes, ou environ 3,860 verges cubes.

Une petite quantité, c'est-à-dire 365 charrettes, ou environ 245 verges cubes, a aussi été reçue à la partie supérieure du bassin du Moulin à Vent.

Les réparations ordinaires pour l'hiver aux dragues ont été faites. Les plus considérables ont été pour les remorqueurs "St-Peter" et "St-Louis".

La coque du nouveau dragueur construit par nos hommes est couverte de planches, plus qu'à moitié saignée; le pont est presque fini et la charpente de la timonerie en place.

Les contracteurs pour le nouveau remorqueur m'informent qu'une grande partie de l'acier destiné à la coque est arrivée et que la construction avance rapidement.

Bien à vous,
(Signé) JOHN KENNEDY,
Ingénieur en chef.

On prend ensuite connaissance de la lettre annonçant que les nouvelles réglementations touchant les obligations des commissaires ont été approuvées par le lieutenant-gouverneur en conseil, le 26 février dernier. Ils seront publiés, sous peu, dans la Gazette Officielle.

Les contrats pour la fourniture de charbon et autres articles ne seront accordés que dans huit jours. D'ici là, les soumissions devront être adressées au maître du havre.

Une lettre recommandant l'adoption du filtre mécanique Hansa, pour les dragues et remorqueurs, a été référée à l'ingénieur en chef, qui devra faire rapport à ce sujet.

L'INONDATION

L'eau a causé des dégâts considérables

Sur les rues St-Denis et Ontario

On blâme le surintendant Davis

Nos prévisions se sont réalisées. Le danger de laisser gèler les bornes-fontaines, danger que nous avons signalé hier, a eu, croit-on, pour effet de causer le désastreux accident arrivé hier.

Un typographe de New-York, nommé Harbord, récemment arrivé à Lowell, Mass., pour y trouver du travail, s'est grièvement blessé en escalier, se fracturant le crâne. Il est mort quelques heures après cet accident.

La dernière séance de l'Assemblée

A la dernière séance de l'Assemblée de St-Louis, des Chevaliers du Travail, M. H. J. Latourneille, a donné une commission nommée maître-ouvrier de cette association.

On fera une nouvelle élection, mardi, le 2 avril prochain.

Demain soir, le District No 19

Demain soir, le District No 19 des Chevaliers du Travail Canadien-français, tiendra sa réunion mensuelle.

Les affaires très importantes

Les affaires très importantes seront discutées, il est urgent que tous les délégués soient présents.

Nouvelle Union

Les comités de conférence nommés par les tisserands de Fall River et de New-Bedford, pour trouver des moyens de fonder une organisation de tous les tisserands de l'Etat, s'est assemblée dimanche.

On a discuté longuement et sérieusement les principaux moyens de fonder l'union projetée.

Les officiers temporaires dont les noms suivent ont été élus:

Président, Matthew Hart, de New-Bedford; vice-président, Francis Brennan, de Fall River; trésorier, James Whitehead, secrétaire de l'Union des tisserands de cette ville.

Un comité de quinze a été nommé pour rédiger des règlements et faire rapport à la prochaine convention.

Le conseil central des Métiers

Hier soir, le Conseil Central des Métiers a tenu sa dernière séance pour s'occuper des élections fédérales.

Malgré la décision prise il y a quelque temps, de ne pas mettre de candidats ouvriers sur sa liste, on a jugé à propos, hier soir, de changer d'opinion. Il a été décidé de mettre des candidats ouvriers dans toutes les divisions de Montréal et d'organiser dans la division Malbour.

JOSEPHINE A LA BARRE

Elle pleure en racontant l'histoire de la tragédie

Et dit qu'Hébert l'a trahie et abandonnée

Le MONDE a publié tout au long l'histoire de la sanglante tragédie qui s'est déroulée à Sherbrooke, en décembre dernier, dans une maison de la rue St-Jacques, appartenant à ce jour à Josephine Bégin, l'héroïne du drame et c'est en substance ce que l'accusée a déclaré dans son témoignage hier devant le tribunal et les jurés qui doivent décider de son sort.

L'accusée, au cours de l'interrogatoire a paru très émue et a même versé d'abondantes larmes.

Hébert lui avait promis le mariage et sans doute elle se demandait si elle n'avait pas été trahie et abandonnée.

Elle a voulu se tuer en voyant qu'elle avait été trahie et abandonnée.

Hébert avait manqué de mort parce qu'elle parait de divulguer les secrets de son mari.

Hébert, dit Josephine, me prit par le bras, me secoua violemment en me disant: "Où si je croyais qu'il te tenait en otage, je te brûlerais la cervelle". Tu peux faire ce que bon te semblera, je m'en moque.

Quand Josephine revint dans l'appartement, elle fut très étonnée de le trouver seul.

On a discuté longuement et sérieusement les principaux moyens de fonder l'union projetée.

Les officiers temporaires dont les noms suivent ont été élus:

Président, Matthew Hart, de New-Bedford; vice-président, Francis Brennan, de Fall River; trésorier, James Whitehead, secrétaire de l'Union des tisserands de cette ville.

Un comité de quinze a été nommé pour rédiger des règlements et faire rapport à la prochaine convention.

Le conseil central des Métiers

Hier soir, le Conseil Central des Métiers a tenu sa dernière séance pour s'occuper des élections fédérales.

Malgré la décision prise il y a quelque temps, de ne pas mettre de candidats ouvriers sur sa liste, on a jugé à propos, hier soir, de changer d'opinion. Il a été décidé de mettre des candidats ouvriers dans toutes les divisions de Montréal et d'organiser dans la division Malbour.

Les officiers temporaires dont les noms suivent ont été élus:

Président, Matthew Hart, de New-Bedford; vice-président, Francis Brennan, de Fall River; trésorier, James Whitehead, secrétaire de l'Union des tisserands de cette ville.

Un comité de quinze a été nommé pour rédiger des règlements et faire rapport à la prochaine convention.

Le conseil central des Métiers

Hier soir, le Conseil Central des Métiers a tenu sa dernière séance pour s'occuper des élections fédérales.

Malgré la décision prise il y a quelque temps, de ne pas mettre de candidats ouvriers sur sa liste, on a jugé à propos, hier soir, de changer d'opinion. Il a été décidé de mettre des candidats ouvriers dans toutes les divisions de Montréal et d'organiser dans la division Malbour.

CONFERENCE

A l'académie de coupe de Madame Ethier

Hier après-midi, à deux heures, madame E. L. Ethier a donné sa septième conférence Trimestrielle à la quelle assistaient une partie de la société de Montréal et des environs environnants.

A 230 heures les vastes salons, boudoirs, couloirs, escaliers, vestibules étaient littéralement bondés de jolies femmes et de charmantes demoiselles en grande toilette.

L'affluence était telle qu'un grand nombre de visiteuses ont été obligées de s'en retourner.

Si une société choisie qui se pressait en foule dans nos salons de genre de celle de madame Ethier, cela n'est pas sans raison, cette dernière n'a plus rien à craindre, car sa popularité est incontestablement reconnue.

L'Académie de madame Ethier est appuyée sur des bases solides.

Nous avons eu l'honneur de causer avec plusieurs de ses élèves et nous sommes convaincus de reconnaître que son système de coupe est le plus parfait qui existe.

Madame Ethier a raison d'être fière du grand succès obtenu jusqu'ici. Elle a été hautement félicitée par les dames sur son esprit d'initiative, pour ses intéressantes dissertations sur l'économie domestique et pour les précieuses leçons de coupe données à leurs demoiselles.

Nous trouvons dans Mlle A. Murphy ont aidé madame Ethier à faire les honneurs de sa maison.

Voici le programme de la séance d'hier:

Marche—"Arion Carnaval". Faust Ouverture—"Zampa". Héroïde Orchestre Ratto frères.

Lecture "Ave Maria". P. Mascagny (Chanté par Mlle R. A. Houli, avec accompagnement de harpe, violon et violoncelle, par Ratto frères et J. Plamondon.

Lecture EN ANGLAIS "Toujours Fidèle". Waldteufel. Gavotte, "Annette". Hardy.

2^{ème} partie Aubade printanière, chantée par J. Plamondon.

Valse, "Je t'aime". Waldteufel. Lecture EN ANGLAIS "Rémunération". Offenbach. Valse, "Nid d'amour". Waldteufel.

Lecture Station de Violoncelle, chantée par Mlle Houli, avec accompagnement de violon et violoncelle, par J. Plamondon et V. Ratto.

Deux diplômés de 1^{ère} classe ont été décernés aux élèves dont les noms suivent:

Mme Marie Brosseau, Montréal. Mlle Thomas Desrochers, St-Jérôme. P. Q. Mlle Déla Desjardis, Underhill, Vermont.

Mlle Alexina Joly, Clarence Creek, Ont. Mlle Marie Belle, Toronto, Ont. Mlle Marie Allen, New-York. Mlle J. Filiatrault, Ste-Thérèse, P. Q.

Mlle Juliette Monmarquette, Ste-Thérèse, P. Q. Mlle Marie A. Poirier, Montréal. Mlle Antoinette Durand, Montréal.

Mlle E. Audette, Montréal. Mlle M. L. Leduc, Montréal. Mlle J. Filiatrault, Ste-Thérèse, P. Q.

L'assistance a été très-agréablement surprise quand madame Ethier a annoncé qu'elle faisait actuellement des démarches dans le but de fonder une société de bienfaisance destinée à protéger les dames et les jeunes filles.

IL S'ETOUFFE

Avec de l'argent qu'il portait Dans sa bouche

Patrick Sullivan, un ouvrier âgé de 53 ans, est décédé samedi, à Fall River, dans les circonstances suivantes.

Il parait que depuis plusieurs années Sullivan avait l'habitude de transformer sa bouche en porte-monnaie et dormait avec son argent entre les dents.

Samedi soir, Sullivan arriva chez lui à moitié ivre et se coucha avec une pièce de cinq, vingt-cinq et cinquante centimes dans la bouche. Pendant son sommeil, l'imprudent a avalé les pièces à l'exception de celle de cinquante centimes, qui s'est arrêtée dans sa gorge.

Le malheureux est mort sans proférer une plainte.

Madame Sullivan a déclaré que son mari avait cette dangereuse manie depuis longtemps, qu'elle l'avait souvent averti du danger qu'il courait, mais il n'avait jamais voulu rien entendre.

Elle a ajouté, en outre, que son mari portait son argent dans sa bouche parce qu'il avait peur qu'elle ne le lui volât pour aller boire au cabaret.

Sullivan était persuadé que c'était le plus sûr moyen de protéger ses sous.

C'est une leçon donnée aux femmes atteintes de la manie de fouiller les goussets de leurs maris pour se payer des coeurs défendus.

IL SE PEND

Parce qu'il avait perdu aux cartes

Sa femme le décroche et le médecin lui sauve la vie

ACTON VALE, P. Q., 13.—Une tentative de suicide assez étrange a eu lieu à St-Théodore. Un couple nouvellement marié était assis à table dans un restaurant, quand le mari se mit à jouer aux cartes et le mari fut malheureux et perdit. Il parut tout triste pour retourner à la maison, lorsque le jeune homme quitta les deux femmes tout à coup et se rendit chez lui en courant.

On le chercha partout et on finit par le découvrir dans la grange, pendu à une poutre. Les deux femmes le découvrirent et coururent au médecin qui parvint à le ressusciter; cinq minutes de plus et les malheureux s'en allaient dans l'éternité.

IL SE TUE

En revenant d'acheter Un facon de whiskey

LOWELL, Mass., 13.—Charles Herborn, typographe, s'est tué dimanche en revenant d'acheter un autre whiskey.

Herborn s'amusait à boire dans sa chambre avec des amis. Le whiskey ayant manqué, il se mit à acheter une autre bouteille. Comme il allait s'en aller, il se heurta à un mur et se fracassa le crâne dans sa chute.

Herborn est mort à l'hôpital St-Jean où on l'avait transporté.

L'AFFAIRE ODELL

LE MARC GARD LES ENFANTS

QUEBEC, 13.—Léon Honneur les juges Bossé et Blanchet ont rendu jugement, permettant à M. Odell d'appeler devant la Cour Supérieure du jugement rendu le 4 février en Cour d'Appel à Québec. En attendant le mari à la garde des enfants.

LA PREMIERE FOIS

DURHAM, P. Q., 13.—David McCarthy a été élu maire de Durham. C'est le premier catholique nommé maire de cette municipalité en grande majorité protestante.

LE COURONNEMENT DU TSAR

VIENNE, 13.—On annonce que le couronnement du tsar Nicolas II aura lieu à Moscou vers la fin du mois de mai.

CONFERENCE

A l'académie de coupe de Madame Ethier

Hier après-midi, à deux heures, madame E. L. Ethier a donné sa septième conférence Trimestrielle à la quelle assistaient une partie de la société de Montréal et des environs environnants.

A 230 heures les vastes salons, boudoirs, couloirs, escaliers, vestibules étaient littéralement bondés de jolies femmes et de charmantes demoiselles en grande toilette.

L'affluence était telle qu'un grand nombre de visiteuses ont été obligées de s'en retourner.

Si une société choisie qui se pressait en foule dans nos salons de genre de celle de madame Ethier, cela n'est pas sans raison, cette dernière n'a plus rien à craindre, car sa popularité est incontestablement reconnue.

L'Académie de madame Ethier est appuyée sur des bases solides.

Nous avons eu l'honneur de causer avec plusieurs de ses élèves et nous sommes convaincus de reconnaître que son système de coupe est le plus parfait qui existe.

Madame Ethier a raison d'être fière du grand succès obtenu jusqu'ici. Elle a été hautement félicitée par les dames sur son esprit d'initiative, pour ses intéressantes dissertations sur l'économie domestique et pour les précieuses leçons de coupe données à leurs demoiselles.

Nous trouvons dans Mlle A. Murphy ont aidé madame Ethier à faire les honneurs de sa maison.

Voici le programme de la séance d'hier:

Marche—"Arion Carnaval". Faust Ouverture—"Zampa". Héroïde Orchestre Ratto frères.

Lecture "Ave Maria". P. Mascagny (Chanté par Mlle R. A. Houli, avec accompagnement de harpe, violon et violoncelle, par Ratto frères et J. Plamondon.

Lecture EN ANGLAIS "Toujours Fidèle". Waldteufel. Gavotte, "Annette". Hardy.

2^{ème} partie Aubade printanière, chantée par J. Plamondon.

Valse, "Je t'aime". Waldteufel. Lecture EN ANGLAIS "Rémunération". Offenbach. Valse, "Nid d'amour". Waldteufel.

Lecture Station de Violoncelle, chantée par Mlle Houli, avec accompagnement de violon et violoncelle, par J. Plamondon et V. Ratto.

Deux diplômés de 1^{ère} classe ont été décernés aux élèves dont les noms suivent:

Mme Marie Brosseau, Montréal. Mlle Thomas Desrochers, St-Jérôme. P. Q. Mlle Déla Desjardis, Underhill, Vermont.

Mlle Alexina Joly, Clarence Creek, Ont. Mlle Marie Belle, Toronto, Ont. Mlle Marie Allen, New-York. Mlle J. Filiatrault, Ste-Thérèse, P. Q.

Mlle Juliette Monmarquette, Ste-Thérèse, P. Q. Mlle Marie A. Poirier, Montréal. Mlle Antoinette Durand, Montréal.

Mlle E. Audette, Montréal. Mlle M. L. Leduc, Montréal. Mlle J. Filiatrault, Ste-Thérèse, P. Q.

L'assistance a été très-agréablement surprise quand madame Ethier a annoncé qu'elle faisait actuellement des démarches dans le but de fonder une société de bienfaisance destinée à protéger les dames et les jeunes filles.

UN CENTIN

Ceux qui en ont le plus, en ont, règle générale, parce qu'ils épargnent le plus. Ils sont plus économes. Ces gens achètent la Pearlina. La preuve—dans tous les magasins de première classe par tout le pays, vous trouverez les ventes de Pearlina bien en avant. Mais ces gens économes n'emploieront pas la Pearlina pour leur lavage et nettoyage, s'ils ne trouvent pas qu'elle était ce qu'on en disait—la plus économique en toute chose. Le ferait-ils?

Renvoyez-la lui.

Les collecteurs à qui les Épiciers sans scrupule vous disent "cela est si bon" ou "la même chose que la Pearlina". C'EST LA MÊME FAUSSE PEARLINA que vous avez achetée autrefois. Elle est faite par JAMES TYLER, N.Y.

La Glenora Furniture Co.,

Est maintenant prête à répondre aux commandes pour Meubles de Cottage, Résidence, Ornatifs, et Bureau. Un magnifique assortiment de Meubles bon marché, solides à votre choix, marqués à des prix économiques. Venez voir votre choix de meubles.

TAPIS

Donnez vos commandes de suite et assurez-vous le choix des premières ouvertures.

THOMAS LIGGET, 1884 rue Notre-Dame

L'ECHEVIN CLUFF

Retire les accusations qu'il a portées contre M. Préfontaine

OTTAWA, 13.—L'action intentée contre l'échevin Cluff, de cette ville, par l'échevin Préfontaine, de Montréal, a été plaidée devant le juge Sirois. L'action a été déboutée avec dépens. Voici ce qui a occasionné cette démission.

M. Cluff a écrit que l'échevin Préfontaine avait porté toutes les accusations portées contre M. Préfontaine, ayant déclaré sous serment qu'elles étaient fausses.

Cluff a déclaré qu'il avait rapporté un cours d'une discussion sur l'échevin Préfontaine. M. Cluff reconnaît l'erreur commise et le regrette beaucoup.

Notre DEPARTEMENT de Tapisseries

Au Nouveau Magasin

2411 rue Ste-Catherine

Moitié Prix!

Moitié Prix.

Moitié Prix.

Moitié Prix.

Moitié Prix.

Moitié Prix.

Moitié Prix.

Moitié Prix.

Moitié Prix.

Moitié Prix.

Moitié Prix.

Le Crime de la Fiancée

XII Suite 42

Il n'en pouvait croire ses yeux, et cependant c'était bien du sang qui souillait ses doigts. Un médecin ne s'y trompe pas. Et ce sang, sa main l'avait ramassé en se posant sur le battant de la porte.

En regardant de plus près, il vit qu'en effet ce battant, resté ouvert, portait de larges empreintes sanglantes.

—J'arrive trop tard, murmura-t-il. Le meurtrier s'est enfui par là après avoir frappé et il n'y a pas longtemps qu'il est parti... Les marques qu'il a laissées sont encore toutes fraîches... évidemment, il s'est sauvé en prenant la rue qui longe le cimetière... c'est ce qui explique comment je ne l'ai pas rencontré.

Mais, reprit le docteur, après un instant de réflexion, ce meurtrier n'est pas... ne peut pas être Georges... Il m'a emprunté les pistolets du duel... c'était apparemment pour s'en servir... et quand on tue à distance, on ne s'inonde pas de sang au point de tacher tout ce qu'on touche... on s'est servi d'une arme piquante ou tranchante... un couteau ou un rasoir... et je ne puis pas croire que Courtenay ait opéré comme un maladeur vulgaire... donc, ce n'est pas lui... mais, qui est-ce?

La raison lui conseillait de partir, de ne pas se mêler d'une affaire où il ne pouvait que se compromettre gravement. Et, d'un autre côté, le désir de savoir ce qui s'était passé le poussait à entrer.

—Il faut que j'avertisse Courtenay, se disait-il, et je ne puis rien lui apprendre de positif, si je ne visite pas l'intérieur de ce pavillon qui me fait maintenant l'effet d'être un coup-gorge.

De la place où il était resté, il voyait à sa gauche un perron, surmonté d'une veranda, et sur ce perron deux ou trois pots de fleurs renversés. Il y en avait même un qui s'était brisé en tombant.

Sans doute, le meurtrier les avait heurtés en se précipitant hors de la maison, et s'il avait fui si brusquement, c'est qu'il craignait d'être surpris.

Il s'était pas même pris le temps de fermer les portes, ni celle de la cour, ni celle de la maison.

Une idée vint alors à Coulanges, une idée qui le fit pâlir.

—Si ce sang était celui de Georges, se demanda-t-il tout à coup, si Pontamur l'avait tué? Ce séducteur est bien capable d'avoir joué du poignard; il est beaucoup plus vigoureux que Georges... et il se trouvait dans le cas de légitime défense, puisque Georges se présentait le pistolet à la main. Décidément, conclut le docteur, je serais un lâche, si je restais dans l'incertitude sur le sort de mon ami.

Sans hésiter davantage, il se glissa dans la cour et il alla droit au pavillon.

Sur le seuil, il s'arrêta un instant pour respirer l'air et n'entendant aucun bruit, il entra.

Un corridor dallé aboutissait à un escalier garni d'un tapis tout-neuf. Sur ce tapis, sur les murs revêtus de stuc, sur la rampe, Coulanges revêtit des taches rouges.

La scène de meurtre avait dû se passer au premier étage.

Coulanges s'était trop avancé pour reculer. Il surmonta le dégoût qu'il éprouvait à marcher, pour ainsi dire, dans le sang, et il monta.

—En arrivant au palier assez mal éclairé, il faillit trébucher sur un corps étendu en travers, et en se redressant, il vit que ce corps était celui d'une femme.

—Elle! s'écria-t-il.

Ses yeux s'étaient accoutumés vite au demi-jour et il venait de reconnaître Marianne Mézenc.

La malheureuse avait été tuée d'un seul coup qui lui avait troncé le côté gauche du cou; un coup porté d'une main seule par quelqu'un qui savait très bien où il faut frapper pour trancher l'artère carotide.

Elle ne s'était pas défendue; ses vêtements n'étaient pas en désordre; et elle avait dû être surprise au moment où elle arrivait, car les brides de son chapeau n'étaient pas dénouées et elle avait encore sa voilette à demi relevée.

On ne voyait que lamolité de son visage; son menton, sa bouche et le bas de ses joues qui portaient encore le sillon du coup de fouet.

—Ce n'est pas Georges qui a fait cela!

Telle fut la première pensée du docteur. Et en effet, il était très ce qu'impossible d'admettre que Courtenay avait attendu Marianne dans l'escalier pour l'égorger, avant qu'elle eût atteint son amant.

Donc, Georges était innocent du double meurtre.

Et Coulanges n'eut pas beaucoup de peine à deviner ce qui s'était passé, car, au fond de la chambre, un secrétaire, enfoncé à coups de bêche, montrait ses tiroirs ouverts et des papiers épars.

Deux ou trois pièces d'or avaient roulé sur le parquet et les assassins avaient dédaigné de les ramasser.

—Je comprends tout, murmura Coulanges qui se souvenait d'avoir été médecin légiste, à ses débuts dans la carrière. Des bandits saisis par la maison avait été louée et meublée par un homme riche qui ne l'habitait pas, ont cru qu'ils y feraient un bon coup. Mais, Pontamur, par extraordinaire, était venu y coucher; et se voyant pris, ils se sont jetés sur lui, au moment où il se levait. Ils l'ont tué et quand il a été mort, ils ont forcé le meuble où il serait son argent. Pendant cette opération, la maîtresse de Pontamur est arrivée; elle avait une clé de la petite porte qui donne sur la rue. Les assassins ont entendu le bruit de ses pas dans l'escalier. L'un d'eux est allé au-devant d'elle et la poignardée au moment où elle mettait le pied sur la dernière marche.

Ils sont loin maintenant, mais il s'était venu un quart d'heure plus tôt, je serais peut-être tombé dans leur souricière et je n'en serais pas sorti vivant.

C'était fort bien raisonné, mais le docteur oubliait qu'il courait un autre danger presque aussi sérieux, et il s'en souvint fort à propos.

—Sacrébleu! dit-il entre ses dents, si on me surprenait ici, dans une cave, je ne trouverais dans une jolie situation! Le moins qui m'en reviendrait, ce serait d'être arrêté et mis en demeure d'expliquer ce que je faisais dans ce pavillon.

Et Georges aurait sa bonne part d'ennuis judiciaires, car on saurait bien vite qu'il est mon ami intime et qu'il a épousé mademoiselle Mézenc il y a trois jours.

—Nous n'aurions pas de peine à nous justifier de l'avoir tué et d'avoir massacré son amant; mais quel scandale!

Il y en aura bien assez sans cela, car tout Paris apprendra que cette nouvelle mariée s'en allait, le surlendemain de la cérémonie, visiter M. de Pontamur au saut du lit.

Mais Georges a de quoi se consoler. Il est débarrassé de sa femme. Coulanges ne s'attendait pas à réfléchir, et il sortit comme il était entré, sans rencontrer personne.

La rue était toujours déserte, mais il jeta prudemment un coup d'oeil devant la fruitière, qui aurait pu le questionner.

Il s'en alla du côté opposé, en longeant le mur du cimetière, sans trop savoir où ce chemin le conduirait.

Le grand point, c'était qu'on ne le vit pas dans ces parages; il regretta bien de ne pas avoir renvoyé son fiacre, car il ne pouvait pas le laisser là sans le payer et cette fausse manœuvre le mettait dans la nécessité de se montrer de nouveau dans l'avenue de Clichy, qui est la voie la plus fréquentée du quartier.

—Que faire maintenant? se demandait-il. Avant tout, rejoindre Georges, car je suppose qu'il n'a pas renoncé à son projet, et s'il s'introduisait maintenant dans le pavillon, il pourrait y rencontrer la police.

Il se jeta dans la gueule du loup. Mais où le prendre? Il n'est assésé pas chez lui, ni chez madame Bréhal. L'heure qu'il m'indiquait dans sa lettre est passée. Il est en retard par des motifs qu'il ignore, mais il viendra... Il arrive peut-être par l'autre bout de la rue Ganerion, pendant que je bats en retraite du côté opposé.

Le docteur, talonné par cette inquiétude, se mit à courir à toutes jambes et, après un très long détour, déboucha enfin dans l'avenue.

La nuit n'était pas paisible, sans de ne pas attirer l'attention des passants, et, en descendant vers le boulevard, il retrouva son cocher, qui dormait sur son siège et par conséquent ne s'était nullement occupé des faits et gestes du bourgeois qu'il avait vu.

Coulanges le réveilla, le paya largement et le vit avec une vive satisfaction fouetter son cheval, sans tourner la tête.

Les gendarmes merveilleux de milliers de personnes disent le mérite de la Hood's Sarsaparilla. LA HOOD GUERIT.

Qui n'a pas lu souvent dans les journaux: Madame ou mademoiselle une telle vient de se suicider et la cause est une maladie qui la faisait souffrir depuis longtemps. Cette maladie qui est la cause de tant de malheurs, tout le monde la connaît et au moins la moitié des femmes en souffrent et elle ne peut être guérie que par un traitement judicieux. Ce traitement se trouve dans les fameux remèdes découverts il y a quelques années par le D. J. Larivière, "Le Régulateur de la Santé de la Femme" et les "Females Plasters". Avis aux femmes atteintes de cette maladie.

Si vous ne trouvez pas ce remède dans votre localité, écrivez au propriétaire Dr J. Larivière, Manville, R. I. M. Evans & Sons, de Montréal, P. Q., agents généraux pour le Canada.

Les autres trouveront le Sirop Calmant de Mme Winslow ce qu'il y a de mieux à donner aux enfants qui font leurs dents. C'est un remède de longue date et qui a fait ses preuves.

PARLESSUS RICBY PARDESSUS RICBY POUR Hommes et Petits Carcons Chez S. CARSLY.

ULSTERS RICBY ULSTERS RICBY POUR Dames et Petites Filles Dames et Petites Filles Chez S. CARSLY.

Habillements de Petits Carcons DIX CAISSES D'Habillements de Printemps pour Petits Carcons ET SEPT CAISSES D'Habillements en Tweed pour Hommes TOUS NEUFS

A BON MARCHÉ A BON MARCHÉ Chez S. CARSLY.

La Virilité

CIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU LIVERPOOL & LONDON & GLOBE

BOIS DE SCIAGE O. DUPRESNE, JR & FRERE No 2388 rue Notre-Dame

SCIERIES A Windsor Mills, P. Q.

LA CRIME ORIENTALE DE EMBLASSER MACHINO DU DR. T. FELIX GOUBAUD.

VOITURES D'HIVER U. ROY FRERES 18 Rue Cadieux.

Articles de Ménage

Poles a Rideaux

S. CARSLY

Articles de Ménage

Poles a Rideaux

S. CARSLY

COLONNE S. CARSLY

"Le Monde"

Gants

Nouveaux Tapis

Nouveaux Tapis Bruxelles

Nouveaux Tapis Tapestry

Nouveaux Tapis Wilton

Nouveaux Tapis Tapestry

Nouveaux Rideaux

Pour Rideaux

Articles de Ménage

Poles a Rideaux

S. CARSLY

Articles de Ménage

Poles a Rideaux

S. CARSLY

ANNONCE DE John Murphy & Cie

DEPARTEMENT DE Manteaux

COLLERETTES

Costumes pour Dames

John Murphy & Cie

Avis au Commerce

J. G. A. GENDREAU

J. PERRAULT & CIE

Claques et Pardessus

Cranby

La Meilleure Nourriture Pour Les Enfants?

La Cottolene

La Major Mfg Co., (Limitée)

Boites de Papier

La Major Mfg Co., (Limitée)

Boites de Papier

Compagnie d'Assurance SUR LA VIE "THE MANUFACTURERS"

Nouveaux Tapis

DENTS! DENTS!

Dr McLEAN, 62 Cote Beaver Hall

J. C. McLEAN

J. G. A. GENDREAU

J. PERRAULT & CIE

Claques et Pardessus

Cranby

La Meilleure Nourriture Pour Les Enfants?

La Cottolene

La Major Mfg Co., (Limitée)

Boites de Papier

La Major Mfg Co., (Limitée)

Boites de Papier

Boites de Papier

EXTRA

LA TEMPERATURE

Probabilités pour les Prochains 24 Hrs. TORONTO, Ont. 13. - 11.30 a. m. Nuageux avec neige légère ou grésil.

CANAILLE ET JALOUX

Depuis dix ans le MONDE et la Presse sont à couteaux tirés. Pour ces raisons les plus futiles, la Presse n'a jamais manqué une occasion de nous chercher dispute, avec une persistance qui étonnerait le public et celui-ci ne comprenait pas que les deux organes ont une importance qui donne une grande valeur à leur publicité. C'est ce qui a provoqué leur rivalité dans le champ des affaires.

Le MONDE puise son importance dans la quantité et le choix de ses lecteurs; l'autre éblouit le commerce par la renommée de son tirage. Le MONDE a fait son chemin, grâce à la rectitude de sa conduite. Il a porté des coups à droite et à gauche, suivant le mérite de chacun, mais il n'a jamais hésité à reconnaître et à proclamer ce qu'il pouvait avoir d'excellent dans les actes de ses adversaires.

Quand le MONDE attaque un confrère, c'est sur des questions de principes, jamais sur des questions de boutique. Il n'a pas de ces jalousies mesquines; il ne frappe pas en traître, mais en face et sur le front. Il ne poursuit que la vérité et la justice, et grâce à cette poursuite, il a acquis une réputation d'honorabilité que son concurrent aux abois est seul à lui dénier.

Le MONDE s'est tracé pour règle de conduite absolue de laisser suivre le soleil pour tous, et on ne l'a jamais vu mépriser des confrères qui ont moins de circulation que lui.

Voilà ce qu'a été le MONDE, ce qu'il est et ce qu'il restera; impartial et honnête.

Voyons maintenant ce qu'est la Presse, et bornons-nous, pour cet examen, à enregistrer simplement la réputation qu'elle s'est faite dans la presse canadienne.

Jaloux, haineuse, mesquine, bête, petite de toutes façons, ne demandant qu'à se faire remarquer de la boutique.

Des principes elle n'en a pas et n'en voudrait pas avoir. C'est trop gênant et trop nuisible pour la caisse. Et la preuve, c'est que nous l'attaquons sur un point d'honneur et elle nous répond par une question de boutique.

Depuis un an, la Presse crie sur tous les tons qu'elle a une circulation cent fois plus élevée que toute la presse montrealaise réunie. Malgré l'aide de cette gascognade, le MONDE provoque ce rage par le succès toujours croissant de sa publicité, d'autant plus recherchée qu'elle est plus efficace. Car il ne suffit pas de jeter des paquets de journaux dans des rues, à l'exemple de ce journal de New-York qui annonçait et prouvait, il y a quelques années, un tirage de 100,000 exemplaires par jour, sur lesquels 10,000 allaient dans les dépôts et les 90,000 autres étaient transportés la nuit pour être vendus au poids. Ce fut la cause de sa ruine.

Il faut que les annonces d'un journal soient mises sous les yeux des acheteurs sérieux. Et ce sont précisément ces acheteurs qui forment la clientèle du MONDE.

La dernière sortie de la Presse contre nous est d'une canaillerie, d'une lâcheté et d'une bêtise dont le public a déjà fait raison en manifestant à haute voix le dégoût que lui inspirait un aussi sale procédé qui justifiait l'épithète dont on a si souvent salué la Presse; celle de feuille-de-chou.

Le public est le meilleur des juges, et c'est devant son tribunal que nous portons notre cause, certains que son jugement ne se laissera pas égarer par les boniments des charlatans de la rue Saint-Jacques.

Il y a dans les insultes et dans les menaces de la Presse les éléments d'un gros procès; mais nous nous abstiendrons de procéder contre elle, n'ayant pas de goût pour nous commettre avec une pareille espèce.

Mais comme le mépris que nous inspire la Presse ne peut nous dispenser de réaffirmer notre véritable déclaration, nous déclarons au nouveau que le MONDE possède bien 30,000 lecteurs, et que ce chiffre est encore au-dessous de la vérité.

Nous avons la certitude que cette déclaration sera mieux accueillie dans le public que la lâche perfidie d'un concurrent canaille et jaloux, à qui notre succès donne périodiquement la jaunisse.

LA DIRECTION.

La Gazette déclare que M. Laurier a promis aux libéraux de s'associer à leur candidature. D'un autre côté, le chef de l'Opposition a dit lui-même hier soir qu'il resterait fidèle à ses électeurs de Québec-Est, où il sera réélu par acclamation.

L'honorable M. Oustagan prononcera le discours de circonstance le jour de la St-Patrice, à Kingstons.

La première session régulière du 84ème Congrès des Etats-Unis s'ouvrira le 2 décembre 1895.

Le conseil de ville d'Ottawa vient d'augmenter le salaire du chef, et des pompiers.

Il est question de fonder un journal national quotidien à Chicago.

On parle de fonder un journal ouvrier à Québec.

M. CURRAN

Va être fait ministre

Echos et rumeurs dans le monde politique

Les libéraux d'Halifax, N. E., ont eu leur convention hier soir. Comme Le Monde l'avait prévu, l'hon. A. G. Jones a déclaré qu'il se retirait de la vie politique.

M. Wm. Roche et Dwyer ont été élus candidats pour le comté et la ville d'Halifax.

La faction socialiste du Conseil Central des Métiers, et du Travail, de Montréal, a résolu à l'unanimité la majorité de ce Conseil de Poptant de mettre sur les rangs des candidats ouvriers dans toutes les divisions de Montréal.

On a même parlé de Maisonneuve, Hochelaga et Chamby!!!

Les conservateurs de Lévis sont divisés en deux camps. Les employeurs civils qui signent une pétition demandant à Sir A. P. Caron de bien vouloir leur porter drapeau à la prochaine lutte, forment la minorité du camp divisé.

On dit que la zébrure provient de la polémique entre le Quotidien, organe des castors et Le Monteur, organe de l'hon. M. Angers.

On parle de M. Chas. Fitzpatrick, avocat, C. R. comme candidat dans Québec-Ouest.

M. Déchêne, député de L'Islet, Turgeon, député de Bellechasse, M. Talbot, de St-Michel, étaient de passage ici hier, en route pour le comté de Stanstead.

On sait que la nomination des candidats aura lieu demain, jeudi.

Profitant du passage à Québec de M. Laurier, les libéraux du district ont tenu un caucus hier soir à la résidence du sénateur Pelletier. Il a été question de munitions pour la prochaine lutte électorale.

Une dépêche d'Ottawa, nous apprend que M. Curran sera prochainement nommé ministre sans portefeuille.

Sir Mackenzie Bowell ferait M. Curran ministre, afin que lorsque celui-ci montera sur le banc, il aura le titre d'honorable à perpétuité.

Comme le MONDE l'a déjà annoncé, la convention libérale de Châteauguay aura lieu demain à Sainte-Marie. M. Brown, le député actuel, sera probablement choisi de nouveau comme candidat.

La législature de Manitoba sera probablement prorogée le 29 courant, après une session qui aura duré six semaines.

Sir Donald Smith n'a pas encore répondu au directeur de la division St-Antoine, qui lui ont offert d'être leur porte-drapeau. Il a eu une entrevue avec son ami Sir Mackenzie Bowell, et il est probable qu'il donnera sa réponse ce soir ou demain.

A la réunion du cabinet vendredi, on déclara de la convocation des chambres ou de l'appel au peuple.

FLYNN

Subira son procès demain

Le grand connétable Bissonnetta a envoyé hier une dépêche à Mme Connolly, de Fitzburg, lui mandant de se rendre à Montréal pour donner son témoignage dans l'affaire de l'ex-détective Flynn, qui se déroulera aux assises demain.

Comme on n'avait pas encore reçu de réponse, on lui a de nouveau télégraphié ce matin, lui disant que la Couronne paiera ses dépenses de voyage. Sans Mme Connolly, on ne pourra mener le procès à bonne fin.

Maggie Connolly est toujours à Ste-Darrie.

AUX ASSISES

De madame J. Rodht

Monsieur Rodht, gérant du Théâtre Royal, a été mandé à New-York hier soir par une dépêche lui annonçant la grave maladie de sa femme, Mme John Rodht. Une dépêche reçue quelques heures plus tard annonçait que la malade était morte.

Mme Rodht était âgée de 78 ans. Le père de M. Rodht est mort l'an dernier.

Nous offrons à notre ami, le gérant du Théâtre Royal, nos sincères condoléances.

IL TAPAIT

Deux mineurs blessés

M. William G. O'Neill, bien connu à Montréal et ailleurs, commis en chef au St-Lawrence Hall, est descendu à Chicago, à l'âge de 32 ans. M. O'Neill a été pendant longtemps gérant de l'hôtel St-Louis à Québec et était maintenant établi à Chicago dans le commerce de cigares ou gros depuis quelques semaines seulement.

Le défunt laisse une femme et un enfant.

Les restes de M. O'Neill seront transportés à Montréal.

LE PORT DES LETTRES

On demande que le prix soit d'un sou

Dans les villes

Hier après-midi, il y a eu réunion du conseil du Board of Trade.

Le trésorier a déclaré que les fonds recueillis pour venir en aide à la famille de feu sir John Thompson s'élevaient à \$6,74.50.

Cette somme ainsi que la liste des souscripteurs a été envoyée à l'hon. M. Foster.

Il est résolu de s'adresser à toutes les Chambres de Commerce du pays pour leur faire signer des requêtes, dans le but d'obtenir du gouvernement l'établissement d'un bureau d'Experts, en douane.

Le président, M. Jas. A. Canlie, annonce qu'il ne peut assister au banquet du Board of Trade, de Belleville qui sera donné le 12 du courant.

On adopte des résolutions protestant contre l'octroi d'un contrat à la compagnie de chemin de fer de ceinture pour la construction d'une ligne élevée dans la ville.

Les chambres de commerce de Québec, London, Hamilton et Toronto écrivent qu'elles concourent pleinement dans l'idée de faire des efforts auprès du gouvernement afin d'obtenir une réduction dans le prix du port des lettres.

On ne voudrait payer qu'un sou dans les villes, au lieu de deux comme aujourd'hui.

La séance est ensuite levée.

NEGLIGENCE

On laisse geler les bornes-fontaines

Et on expose la ville à des incendies désastreux

Il y a eu une courte séance de la commission des incendies, hier après-midi.

On a reçu encore quelques offres de terrains pour la construction de la caserne No 7 et on a résolu d'aller visiter immédiatement ces emplacements avant de prendre aucune décision.

Le choix se fera, dit-on, entre la propriété Dwyer et celle de M. P. Wright.

Avant de partir, cependant l'échevén Jacques a dénoncé, en termes énergiques, la conduite de M. Davis, surintendant de l'Arquembourg, qu'il a qualifié de « sans autorisation » et a exigé le service important des bornes-fontaines. Ces dernières gèlent en maints endroits et cette congélation peut se communiquer à l'eau des conduites principales.

Le juge peut ordonner la mise en accusation s'il le croit opportun; il est mieux renseigné que moi sur ce sujet.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

M. CASGRAIN

Refuse d'assumer la responsabilité

De mettre M. Brunet en accusation

MM. Quinn et Aitchambault ont reçu ce matin le télégramme suivant du procureur-général.

Québec, 13 mars 1895. Ceux contre qui le jury du coroner a rendu un verdict d'homicide ont été mis en accusation par moi, après que j'ai bien examiné la chose.

Il m'est impossible, avant d'avoir étudié soigneusement les pièces contre Brunet et al, de prendre une hasty grave détermination qui serait celle de les mettre en accusation. Quand j'aurai de nouveau examiné l'histoire de la catastrophe, si je conclus que Brunet doit subir un procès, on pourra le traduire au prochain terme des assises devant le jury, en vertu de l'Acte 64 du code criminel.

Le juge peut ordonner la mise en accusation s'il le croit opportun; il est mieux renseigné que moi sur ce sujet.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

Le grand jury a passé toute l'après-midi à étudier cette question. On dit qu'il est disposé à rendre un verdict d'accusation fondée contre MM. Brunet et Monette, le contre-maître des travaux.

M. LAURIER

On lui fait une ovation

Il se présentera de nouveau dans Québec-Est

QUÉBEC, 13.—Les libéraux étaient dans la jubilation hier. La température, en effet, était superbe et l'air un peu viv, peut-être, mais juste à point pour donner à notre jeunesse des clubs de raqueurs, l'animation qu'on aime à trouver dans nos fêtes publiques en hiver. L'air vif du dehors nous refroidit pas chez nous l'enthousiasme, et hier soir, il y avait dans les rues de Québec, des multitudes qui ont fait l'escorte d'honneur à l'hon. Wilfrid Laurier.

Presque toute la population de Québec a pris part à cette démonstration. Tous les députés libéraux qui distillent sont présents. Les paroisses environnantes ont fourni un nombreux contingent.

Comme le MONDE le publiait ces jours derniers, le rendez-vous général était au Rond-de-Chaîne en face de la Basilique. Le signal du départ fut donné par un coup de canon qui fut tiré de la Terrasse à 7.30 heures précises.

La fanfare de l'Union Lamblotte ouvrit la marche; elle était suivie des raqueurs; l'ancien Canadien, président, M. J. Lortie; Le Canadien, président, M. E. Brunet; et Le Montagnais, président, M. Elz. Dallaire; précédés par les membres du comité en dix pieds et portant chacun un flambeau et des douzaines de pièces pyrotechniques qu'ils lançaient le long du parcours; la fanfare des Boniards, équipée du héros du jour l'honorable Wilfrid Laurier, les voitures des amis, la foule.

Pris place dans le cortège du chef, son honneur le maire Parent, l'honorable Joly de Lotbinière et M. Gagnon, Rochette, manufacturier, à St-Roch.

Les citoyens ont fait de superbes décorations, sur toutes les rues où parcourent des pavillons, des oriflammes portant des inscriptions de circonstance. Les drapeaux ont été hissés sur les toits.

M. J. H. E. Plamondon agit comme commissaire-ordonnateur.

Les libéraux de Québec-Est ont soutenu pendant toute la soirée le feu d'artifice qui a eu lieu pendant la parade.

Le nom de Laurier s'identifiait avec celui de Québec, la démonstration d'hier soir a été pour ainsi dire, le couronnement de toutes les ovations qui ont été faites en l'honneur du chef de l'Opposition.

Lorsque, accompagné de l'hon. M. Joly de Lotbinière, S. H. le maire Parent, l'hon. sénateur Pelletier, l'hon. sénateur J. Gagnon, M. E. Brunet, député provincial de Lotbinière, Choquette, député fédéral de Montmagny; Jules Tessier, député provincial de Portneuf; les Drs Fiset et Guay, députés fédéraux de Saint-Sauveur, Québec et de Lévis; M. Gaspard Rochette et plusieurs autres, l'hon. M. Laurier fit son entrée dans la salle il fut reçu au milieu des applaudissements frénétiques de l'auditoire.

Le maire Parent présida l'assemblée et lut une adresse de bienvenue au chef de l'Opposition.

M. Laurier fit le premier à adresser la parole. L'hon. M. Joly paria ensuite, ainsi que le sénateur Pelletier et M. Choquette.

La question des écoles a été longuement discutée, ainsi que la politique du jour.

M. Laurier a déclaré qu'il se présentera de nouveau dans Québec-Est. Le discours du chef de l'Opposition contient les déclarations qu'il a faites au Parc Sohmer.

Le procès de Joséphine

SHERBROOKE, 13.—A l'audience de ce matin, le témoin Georges Lemay, qui a fait défaut hier, a comparu. Il a corroboré cette partie du témoignage de l'accusé qui se rattache à un certain contrat, passé entre le défendeur et le plaignant, M. E. Broderick, qui a été détruit.

M. Broderick a commencé son plaidoyer pour l'accusé.

Il est peu probable que le cas soit soumis aux jurés aujourd'hui.

BANQUET A M. POPE

COOKSHIRE, 13.—Le banquet offert à M. R. H. Pope, député fédéral de Compton, a eu lieu hier soir à Cookshire.

Étaient présents: les hon. Haggart, Ives, Montague, sir Chas. Tupper et plusieurs autres.

PROMPT CURATIF

Les quintes de toux les plus violentes cessent rapidement dès qu'on fait usage de Baume Rasmal. Ceux qui souffrent de cette maladie ont un prompt curatif. Prix 25 cts la bouteille, en vente partout. 176 2

DECES

M. Guérin & Cie, avocats, ont inscrit au Cour Supérieur, ce matin, les trois causes suivantes: 1. Valiquette vs T. Migneron, \$2,500 pour annulation d'hypothèque. 2. N. Labelle vs La Cité de Montréal, \$120 de dommages causés à sa voiture lors d'un accident. 3. Union prétend que Parent était en arriéré dans ses paiements et refuse de payer. M. N. Charbonneau est l'avocat de la demanderesse.

M. Guérin & Cie, avocats, ont inscrit au Cour Supérieur, ce matin, les trois causes suivantes: 1. Valiquette vs T. Migneron, \$2,500 pour annulation d'hypothèque. 2. N. Labelle vs La Cité de Montréal, \$120 de dommages causés à sa voiture lors d'un accident. 3. Union prétend que Parent était en arriéré dans ses paiements et refuse de payer. M. N. Charbonneau est l'avocat de la demanderesse.

M. Guérin & Cie, avocats, ont inscrit au Cour Supérieur, ce matin, les trois causes suivantes: 1. Valiquette vs T. Migneron, \$2,500 pour annulation d'hypothèque. 2. N. Labelle vs La Cité de Montréal, \$120 de dommages causés à sa voiture lors d'un accident. 3. Union prétend que Parent était en arriéré dans ses paiements et refuse de payer. M. N. Charbonneau est l'avocat